

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00140

CLUB GIER ENTREPRISES - SUBVENTION 2019

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190014010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

CLUB GIER ENTREPRISES - SUBVENTION 2019

Saint-Etienne Métropole souhaite exercer pleinement sa compétence développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Métropole en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

Créé en 1991, à l'initiative de dirigeants implantés dans le Pays du Gier, le CLUB GIER ENTREPRISES compte environ 160 adhérents. Le territoire d'origine du club est le Pays du Gier, mais son périmètre d'action s'est élargi, au fil des années à l'Est Stéphanois, dans un premier temps, puis à Saint-Etienne mais aussi à l'Ouest lyonnais (à fin 2018, 90 % des adhérents étaient localisés sur Saint-Etienne Métropole, et 62 % sur le Pays du Gier).

Le CLUB GIER ENTREPRISES constitue un groupement multi-sectoriels avec une majorité d'industriels (50 % des adhérents), en particulier de la métallurgie et du travail des métaux, devant le secteur des services (40 % des adhérents) et du BTP (10 % des adhérents). Il représente plus de 8 500 emplois. Plus de trois quart des adhérents (77 %) sont des entreprises de moins de 50 salariés.

L'équipe de permanents de l'association compte 2 personnes. Le CLUB GIER ENTREPRISES est présidé par Cedric FEBBRARO (dirigeant de la société Linamar Saint-Chamond). La structure s'est fixée les objectifs généraux suivants :

- favoriser les échanges interentreprises afin de créer une dynamique de réseau,
- identifier et répondre aux besoins des entreprises en accompagnant la PME dans son développement commercial, stratégique, dans sa recherche de compétences,
- promouvoir les savoir-faire en proposant une offre globale aux donneurs d'ordre,
- participer à la valorisation du tissu économique local en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le partenariat entre le CLUB GIER ENTREPRISES et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de services nouveaux en direction des entreprises adhérentes au CLUB GIER ENTREPRISES.

Le CLUB GIER ENTREPRISES contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- **L'emploi** : identification des entreprises adhérentes dans le cadre d'actions spécifiques, transmission des offres d'emploi connues, et facilitation de l'emploi des jeunes à travers la valorisation du dispositif 100 chances/100 emplois.
- **Le développement durable/rôle sociétale de l'entreprise** : participation à des formations dans le cadre de programmes spécifiques, organisation de conférences

pour sensibiliser et mobiliser les adhérents, gestion et suivi du projet de Crèche inter-entreprises.

- **Commande publique** : contribuer à la base de données fournisseurs en invitant les adhérents à s'y référencer, inviter les adhérents à la conférence économique organisée par Saint-Etienne Métropole.
- **Le design/innovation** : action organisée dans le cadre de la Biennale du design.
- **Offre d'accueil des entreprises** : identification de locaux et fonciers privés vacants et communication auprès des adhérents sur la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole.
- **Le déploiement des actions concourant au développement d'action de L'Economie, Sociale et Solidaire (ESS)** : valorisation du mécénat de compétences (Probono) auprès des adhérents ainsi que de l'action ESSPRESSO - action regroupant des acheteurs (entreprises classiques et collectivités) et des fournisseurs (de l'ESS).
- **La participation à l'attractivité du territoire** : promotion du territoire dans le cadre de Salons, promotion auprès des adhérents de l'outil Feelbox (ou tout outil de même nature) développé par l'office de tourisme.

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et à la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, Le CLUB GIER ENTREPRISES cherchera autant que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte financier et budgétaire des collectivités territoriales, Saint-Etienne Métropole propose, en cohérence avec son projet de la Métropole, une intervention financière à hauteur de 26 220 € en faveur du CLUB GIER ENTREPRISES.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention au CLUB GIER ENTREPRISES pour un montant de 26 220 €,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2019,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisantes de cette affaire,**
- **la dépense induite par cette convention sera imputée au compte SERV65748 destination SUECO du budget de fonctionnement de l'exercice 2019.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU